



# Ville de Duparquet

CONSEIL MUNICIPAL  
Ce 4 octobre 2022

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la ville de Duparquet, tenue à l'hôtel de ville, au 86 rue Principale, le mardi 4 octobre 2022 à 19h00.

Présents : M. Jacques Ricard	Maire
M. Denis Blais	Conseiller no.1
Mme Marlène Doroftei	Conseillère no.2
Mme Claudette Macameau	Conseillère no.3
Mme Véronique Drouin	Conseillère no.4
Mme Chantal Provencher	Conseillère no.5
Mme Solange Gamache	Conseillère no.6

Le quorum étant satisfait, M. Jacques Ricard, maire déclare l'ouverture de la séance à 19h05, M. Jacques Ricard, maire préside la séance et Mme Chantal Poirier agit à titre de greffière.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

**RÉS.126-2022** Sur proposition du conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour



# Ville de Duparquet

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL  
Mardi 4 octobre 2022 à 19h00

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1 Séance régulière du mardi 6 septembre 2022
4. **CORRESPONDANCE et INFORMATIONS**
  - 4.1 Camping Bon Vent – Demande d'une rencontre
  - 4.2 La Chambre de commerce – Réponse à la ville
5. **FINANCES**
  - 5.1 Approbation de la liste des comptes du mois de septembre 2022
6. **AFFAIRES COURANTES**
  - 6.1 Ville de Duparquet - Stagiaire RH pour 5 semaines
7. **RÉSOLUTIONS**
  - 7.1 OMH – Adoption des états financiers au 31 décembre 2021
  - 7.2 CMQ – Dépôt audit de performance portant sur les rapports financiers
  - 7.3 CMQ – Dépôt d'audit portant sur la disponibilité des informations sur les sites internet des municipalités
  - 7.4 MADA – Adoption de la politique familiale et des aînés et du plan d'action
  - 7.5 MSP audit SSI - dépôt des actions entreprises  
Présentation des ententes et demande d'autorisation de signature
  - 7.6 Dan Extermination – Traitement mouches pollinies
  - 7.7 Abi-Quip – achat caoutchouc pour pelle du chargeur

- 7.8 Halloween - Concours décoration maison
- 7.9 Comité – Accès à l'information et la protection des renseignements personnels
- 7.10 A.Gagné – Offre de service - Déneigement ville 2022-2023
- 7.11 Déneigement Rang-7
- 7.12 Séances de travail automnale (zoom ou présentiel)

## **8. RÈGLEMENTS**

- 8.1 Résultat de l'assemblée de consultation-portant sur le Premier Projet de Règlement 08-2022 modifiant le règlement de zonage 03-2022
- 8.2 Adoption du second Projet de Règlement 08-2022 modifiant le règlement de zonage 03-2022

## **9. LOISIRS**

- 9.1 Alien Show – Activité 22 octobre 2022

## **10. URBANISME**

## **11. SUIVI**

## **12. PAROLE AU PUBLIC**

## **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

## **3. ADOPTION DU PROCES VERBAUX**

### **RÉS.127-2022 3.1. SÉANCE RÉGULIÈRE DU MARDI 2 AOUT 2022**

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du mardi 6 septembre 2022.

## **4. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS**

### **4.1 CAMPING BON VENT – DEMANDE D'UNE RENCONTRE**

Datée du 14 septembre 2022, réception d'une lettre demandant une rencontre avec la ville.

### **4.2 LA CHAMBRE DE COMMERCE – RÉPONSE A LA VILLE**

Daté du 29 septembre 2022, réception de la réponse de la Chambre de commerce via leur avocat.

## **5. FINANCES**

### **RÉS.128-2022 5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2022 :**

Le montant des comptes à payer :	41 764,71 \$
Le montant des salaires :	19 970,36 \$
Les prélèvements autorisés :	13 325,15 \$

Proposé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, secondé par le conseiller M. Denis Blais et unanimement résolu que les comptes ci-dessus soient acceptés et payés.

## **6. AFFAIRES COURANTES**

### **6.1 VILLE DE DUPARQUET – STAGIAIRE-CONSEILLÈRE RH**

La ville accueillera une stagiaire-conseillère en RH, pendant 5 semaines, à raison de 30 heures/ semaine. Il s'agit de Mme Wandalina Therrien. Il s'agit d'un stage non-rénuméré.

## **7. RÉOLUTIONS**

## **RÉS. 129-2022 7.1 OMH – ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2021**

Il est proposé par le conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu d'adopter les états financiers au 31 décembre 2021

## **RÉS. 130-2022 7.2 CMQ – DÉPÔT AUDIT DE PERFORMANCE PORTANT SUR LES RAPPORTS FINANCIERS**

Attendu que la directrice générale de Duparquet dépose au conseil de ville de Duparquet, une correspondance datée du 14 mars 2022, de la part de la vice-présidente à la vérification, madame Nancy Klein, ayant comme objet : Audit de conformité - Transmission des rapports des financiers;

Attendu qu'avec cette correspondance, la version définitive du rapport d'audit a également été déposé;

### **RAPPORT DE LA VICE-PRÉSIDENTE À LA VÉRIFICATION**

---

**COMMISSION  
MUNICIPALE  
DU QUÉBEC**

**TRANSMISSION DES  
RAPPORTS FINANCIERS**

(MUNICIPALITÉS LOCALES DE MOINS DE 100 000 HABITANTS,  
MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ ET COMMUNAUTÉS MÉTROPOLITAINES)

AUDIT DE CONFORMITÉ

MARS 2022

Attendu que la ville de Duparquet transmettra une copie certifiée conforme de la résolution à l'attention de Mme Isabelle Gravel, MAP au CMQ pour officialiser le dépôt de ce rapport par courriel à [audit.transmission.rf@cmq.gouv.qc.ca](mailto:audit.transmission.rf@cmq.gouv.qc.ca)

Il est proposé par la conseillère Mme Chantal Provencher, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu que la ville de Duparquet d'adhérer aux recommandations qui lui sont adressées en lien avec les conformités constatées.

## **RÉS. 131-2022 7.3 CMQ – DÉPÔT D'AUDIT PORTANT SUR LA DISPONIBILITÉ DES INFORMATIONS SUR LES SITES INTERNET DES MUNICIPALITÉS**

Attendu que la directrice générale de Duparquet dépose au conseil de ville de Duparquet, une correspondance datée du 13 septembre 2022, de la part de La vice-présidente à la vérification, madame Nancy Klein, ayant comme objet : Audit de performance – Disponibilité des informations sur les sites Internet des municipalités;

Attendu que cette mission portera sur la disponibilité des informations sur les sites internet des municipalités;

Il est proposé par la conseillère Mme Véronique Drouin, secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu de confirmer le dépôt de cette correspondance le 4 octobre 2022.

## **RÉS. 132-2022 7.4 MADA – ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS ET DU PLAN D'ACTION**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Duparquet se préoccupe de la condition de ses aînés et veut créer avec le milieu un cadre de vie favorable à l'épanouissement de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE, lors de la séance du conseil du 3 novembre 2020, le conseil de ville a approuvé la formation et le mandat d'un comité de pilotage visant à encadrer la formulation d'un projet d'une politique des aînés et d'un plan d'action par sa résolution portant le numéro 299-2020;

CONSIDÉRANT le dépôt du projet de la Politique des aînés ainsi que d'un plan d'action par le comité de pilotage;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de la conseillère Mme Véronique Drouin, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau, il est résolu d'adopter à l'unanimité le plan d'action tel que présenté par le comité de pilotage;

DE SUPPORTER les organismes impliqués dans la mise en œuvre du plan d'action;

DE PUBLICISER le plan d'action auprès de la population afin de susciter de l'intérêt pour la mise en œuvre des actions à poser.

**RÉS.133-2022 7.5 MSP AUDIT SSI - DÉPÔT DES ACTIONS ENTREPRISES PRÉSENTATION DES ENTENTES ET DEMANDE D'AUTORISATION DE SIGNATURE**

A la suite de cette lettre ci-dessous, déposée aux municipalités mentionnées. Il est proposé par la conseillère Mme Chantal Provencher, secondé par la conseillère Mme Solange Gamache et unanimement résolu d'autoriser la directrice, Mme Chantal Poirier, à signer les ententes avec lesdites municipalités afin que le service sécurité incendie puisse atteindre sa force de frappe lors d'intervention incendie et ainsi se conformer aux orientations du ministère



¶  
Le 20 septembre 2022

¶  
Municipalité de Palmarolle  
Municipalité de Sainte-Germaine  
Municipalité de Roquemaure

¶  
Bonjour,

¶  
À la suite d'un audit du service de sécurité incendie (SSI) de la ville de Duparquet par le ministère de la Sécurité publique, portant sur les ententes intermunicipales, les protocoles de déploiement des ressources et la formation des officiers et pompiers, certaines mesures de correction nous ont été exigées.

¶  
Conséquemment nous devons revoir et travailler nos protocoles de déploiement de nos ressources pour l'atteinte de force de frappe prévue aux orientations du ministère.

¶  
Pour l'atteinte de cette conformité, nous avons besoin du service d'entraide de votre municipalité. Vous trouverez ci-joint, le descriptif de nos besoins en ressources humaines et matériel pour combler nos besoins lors interventions incendie. Ces besoins vous sont présentés sous forme d'entente écrite qui pourra nous servir de contrat.

¶  
Comme cette entente est temporaire à la venue du nouveau schéma de couverture de risque de la MRCAO, nous avons également joints l'annexe 1 de l'entente relative à l'entraide mutuelle des services de sécurité incendie de l'Abitibi-Ouest daté du 4 octobre 2011 qui fait foi des modalités présentes à respecter.

¶  
Nous vous remercions à l'avance de l'intérêt porté à cette demande et demeurons disponible pour toutes questions éventuelles.

¶  
Chantal Poirier  
Directrice générale

¶  
D

**RÉS.134-2022 7.6 DAN EXTERMINATION – TRAITEMENT MOUCHES POLLINIÉS**

Il est proposé par le conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin et unanimement résolu d'autoriser la dépense pour le traitement de mouches pollinies intérieur / extérieur à l'Hôtel de ville et le Centre communautaire au cout de 892,50\$ + taxes

**RÉS.135-2022 7.7 ABI-QUIP – ACHAT CAOUTCHOUC POUR PELLE DU CHARGEUR**

Il est proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau, secondé par la conseillère Mme Chantal Provencher et unanimement résolu d'autoriser la dépense pour l'achat de caoutchouc pour la pelle du chargeur au cout de 1342,20\$ + taxes

**RÉS. 136-2022 7.8 HALLOWEEN - CONCOURS DÉCORATION MAISON**

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu d'inviter les citoyens à décorer leurs maisons et d'offrir 5 prix de 50\$ par tirage au sort.

**RÉS. 137-2022 7.9 COMITÉ – ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS**

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Duparquet est un organisme public au sens de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (c. A-2.1) (ci-après appelée la « *Loi sur l'accès* »);

**CONSIDÉRANT** les modifications apportées à la *Loi sur l'accès* par la *Loi modernisant les dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (2021, c. 25);

**CONSIDÉRANT** que l'article 8.1 a été ajouté à la *Loi sur l'accès*, lequel est entré en vigueur le 22 septembre 2022, obligeant les organismes publics à mettre en place un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, lequel sera chargé de soutenir l'organisme dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la *Loi sur l'accès*;

**CONSIDÉRANT** qu'il est possible qu'un règlement du gouvernement vienne exempter tout ou partie des organismes publics de former ce comité ou modifier les obligations d'un organisme en fonction de critères qu'il définit;

**CONSIDÉRANT** qu'à ce jour, un tel règlement n'a pas été édicté, de telle sorte que la Ville de Duparquet doit constituer un tel comité;

**EN CONSÉQUENCE** Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu

**QUE** soit formé un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels conformément à l'article 8.1 de la *Loi sur l'accès*;

**QUE** ce comité soit composé des personnes qui occupent les fonctions suivantes au sein de la Ville de Duparquet:

- du responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels
- Chantal Poirier, directrice générale, greffière-trésorière;
- Et de Jasmine Therriern, adjointe administrative

**QUE** ce comité sera chargé de soutenir la Ville de Duparquet dans l'exercice de ses responsabilités et dans l'exécution de ses obligations en vertu de la *Loi sur l'accès*;

**QUE** si un règlement est édicté par le gouvernement, ayant pour effet d'exclure la Ville de Duparquet de l'obligation de former un tel comité, la présente résolution cessera d'avoir effet à compter de l'entrée en vigueur de ce règlement.

**RÉS.138-2022 7.10 A.GAGNÉ – OFFRE DE SERVICE - DÉNEIGEMENT VILLE 2022- 2023**

Il est proposé par la conseillère Mme Claudette Macameau, secondé par la conseillère Mme Chantal Provencher et unanimement résolu d'accepter l'offre de service de M. Alain Gagné :

Taux pour la machinerie du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 30 avril 2023

Niveleuse : 135\$ / heure

Charrue : 150\$ / heure

Loader : 120\$ /heure

#### **RÉS.139-2022 7.11 DÉNEIGEMENT RANG -7 / ACHAT DE CAMION**

Considérant que la ville n'a reçu aucune réponse à l'appel d'offre diffusé sur le SEAO du 16 aout 2022;

Considérant que la ville a reçu des réponses négatives au 3 invitations ciblées pour le déneigement du rang-7, déposé en septembre 2022;

Considérant que la ville a l'opportunité d'acheter un camion 10-roues, automatique, avec lame hydraulique pour déneigement. Camion 2007, 200 000 milles km.au cout de 45 000\$ (taxes en sus);

Considérant que la ville a procédé à l'inspection du camion par Garage Lacroix;

Considérant que le camion pourra être opéré par un employé de la ville;

Il est proposé par la conseillère Mme Solange Gamache, secondé par le conseiller M. Denis Blais et unanimement résolu;

- D'acquérir le camion au coût de 45 000\$ plus taxes et de payer les sommes dû à même les surplus accumulés

- Et d'autoriser la directrice générale, Mme Chantal Poirier à procéder à l'achat, au transfert et à l'immaculation du véhicule ainsi qu'à toutes autres documents administratifs reliés à l'achat du camion

#### **RÉS.140-2022 7.12 SÉANCES DE TRAVAIL AUTOMNALE**

Il est proposé par la conseillère Mme Véronique Drouin, secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei et unanimement résolu que les séances automnales aient lieu en présentiel pour les mois d'octobre, novembre, décembre et que par la suite une révision soit faite pour la saison hivernale

### **8. URBANISME**

#### **8.1 RÉSULTAT DE L'ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PORTANT PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 08-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT ZONAGE 03-2022**

Aucune personne ne s'est présentée à l'assemblée de consultation.

#### **RÉS.141-2022 8.2 ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT 08-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT ZONAGE 03-2022**

Objet : Permettre l'usage complément de boucherie artisanale dans la zone VU-3.

Il est proposé par la conseillère Mme Véronique Drouin, secondé par la conseillère Mme Claudette Macameau et unanimement résolu d'adopter le Second Projet de Règlement 08-2022, modifiant le règlement de zonage 03-2022.

### **9. LOISIRS**

#### **RÉS.142-2022 9.1 ALIEN SHOW – ACTIVITÉ 22 OCTOBRE 2022**

Il est proposé par le conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Véronique Drouin et unanimement résolu d'offrir à titre gracieux la salle du centre communautaire pour l'événement Alien Show.

**10. URBANISME**

**11. SUIVI**

**12. PAROLE AU PUBLIC**

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RÉS.143-2022 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition du conseiller M. Denis Blais, secondé par la conseillère Mme Marlène Doroftei, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19h50.